

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Au 241, rue Coutu

Lundi 8 novembre 2021

Lundi 13 décembre 2021

À 20 heures



L'ÉCHO^{de}

Sainte-Émélie
de l'Énergie

PÉRIODIQUE D'INFORMATION



Plus d'informations pour le marché de Noël à la page 11

SOMMAIRE

Mot du maire	p. 2
Environnement	p. 3
MDJ Les Mayais	p. 6
Inspecteur	p. 7
Loisirs	p. 9

Festivités du 150 ^e	p. 14
AQDR	p. 15
Sûreté du Québec	p. 16
Club Optimiste	p. 18
Bibliothèque municipale	p. 18
Les ami(e)s d'Émélie	p. 20
Service de sécurité incendie	p. 22



Le mot du maire...



Bonjour à toutes et tous,

Comme l'automne 2021 devait se passer en mode électoral, le mot du maire de cette édition de l'Écho sera bref. Plusieurs d'entre vous le savez déjà sûrement, les membres formant votre nouveau conseil municipal ont toutes et tous été élus par acclamation. C'est en leurs noms et en mon nom également que je tiens à vous transmettre toute notre gratitude pour la confiance exprimée par ces élections sans opposition. Le conseil qui

sera vôtre pour les quatre prochaines années est composé dans l'ordre des sièges de 1 à 6 par Line Racicot-Lapointe, Julie Poirier, André Tremblay, Jean-Pierre Vézina, Éric Tessier, Gaétane Bégin et par moi, Martin Héroux au poste de maire. Dès le prochain Écho, nous vous présenterons les différents postes sur lesquels siégeront les conseillères et conseillers ainsi qu'un alignement des priorités en ce début de mandat.

Il n'y a pas que le conseil qui est nouveau dans notre Sainte-Émélie-de l'Énergie, il y a également beaucoup de nouveaux résidents et je trouve l'occasion idéale pour vous souhaiter à toutes et tous, néo-émélinos et néo-émélinos la bienvenue dans notre magnifique municipalité. Ce sera un bonheur de vous découvrir à travers les projets qui sont vôtre et qui contribueront, j'en suis persuadé, à la couleur et l'énergie locale. Bienvenue chez vous.

Passons un bel automne.

Bien à vous,

Martin Héroux

Date de tombée des prochaines parutions

Le 10 décembre pour la parution de janvier-février 2022

Le 10 février pour la parution de mars-avril 2022

Par courriel seulement

Les textes non reçus par courriel ne seront pas publiés.

Martine Pinard, 450 886-3823, poste 8 ou

comptes@steemelie.ca

L'article publié peut différer de l'original pour des raisons de mise en pages.

Aucuns frais pour les OBNL de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Articles et publicité

Tarifs en cours

Carte professionnelle	25 \$
1/4 page	50 \$
1/2 page	70 \$
1 page	100 \$
Carte professionnelle - année	100 \$



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Écocentre

L'écocentre ferme ses portes et la saison estivale a été un succès! Plus de 100 tonnes de bois, bardeaux et métal ont été récupérées et ont été valorisées! Cette année, il y a eu plus de 1 000 visites!

Saviez-vous que le vinyle que vous apportez à l'écocentre est transformé en tuyau pour les mines? C'est ce qu'on appelle de l'économie circulaire!

L'écocentre est accessible à tous les résidents et les commerces de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Vous pouvez disposer de 9 vg³ gratuitement par an par adresse!

Rappel : les matériaux de construction et les produits dangereux (peinture, huile de moteur, aérosols, etc.) doivent obligatoirement être déposés à l'écocentre. Si nous trouvons ces matières dans vos bacs, ils ne seront pas collectés. Il est de votre responsabilité de vous en départir selon les réglementations en vigueur.

Compostage : se préparer à l'hiver

En période hivernale, la chute des températures fait ralentir l'activité microbologique de votre tas de compost, mais le processus de décomposition reprendra avec le retour des beaux jours. Vous pouvez donc continuer à composter en hiver. Au printemps, il suffira d'ajouter à votre mélange des matières riches en carbone (comme les feuilles mortes sèches), afin de rétablir l'équilibre carbone, qui favorisera le travail efficace des micro-organismes.

Afin de vous préparer à la saison froide, voici quelques conseils utiles :

- Videz au maximum le composteur à l'automne pour faire de la place : votre compost peut être déposé dans votre jardin, au pied de vos arbres ou dans vos plates-bandes. Si vous n'avez pas de jardin, vous ferez des heureux en donnant votre compost à une école ou à un groupe communautaire qui pourra l'utiliser dans ses aménagements paysagers.
- Si votre composteur est au fond de votre cour, vous pouvez installer un contenant couvert près de votre maison pour accueillir plus facilement les matières putrescibles durant l'hiver. Vous pourrez les transférer dans votre composteur au printemps ou l'utiliser s'il est prêt.

Suite page suivante



Environnement

Suite page précédente

- Si vous générez beaucoup de résidus et que vous avez de la place, utilisez deux composteurs : pendant que le compost mature dans un des contenants, vous utilisez l'autre au quotidien durant la saison hivernale.
- Puisez dans vos réserves de matières sèches (feuilles mortes, copeaux de bois, paille, etc.) que vous avez constituées cet automne et continuez à déposer deux parts de matières sèches (brunes, riches en carbone) pour une part de matières humides (vertes, riches en azote).

Épandez une couche de 3 à 5 cm de compost sous les haies, vivaces, arbres fruitiers, dans le jardin, etc. et vos plantes seront resplendissantes de santé au printemps!

Compostage : formations 2021

En 2021, plus de trente personnes ont été formées au compostage domestique : cela représente près de 4,5 tonnes métriques de matières organiques déviées de l'enfouissement !



Le compostage communautaire revient pour un hiver supplémentaire !



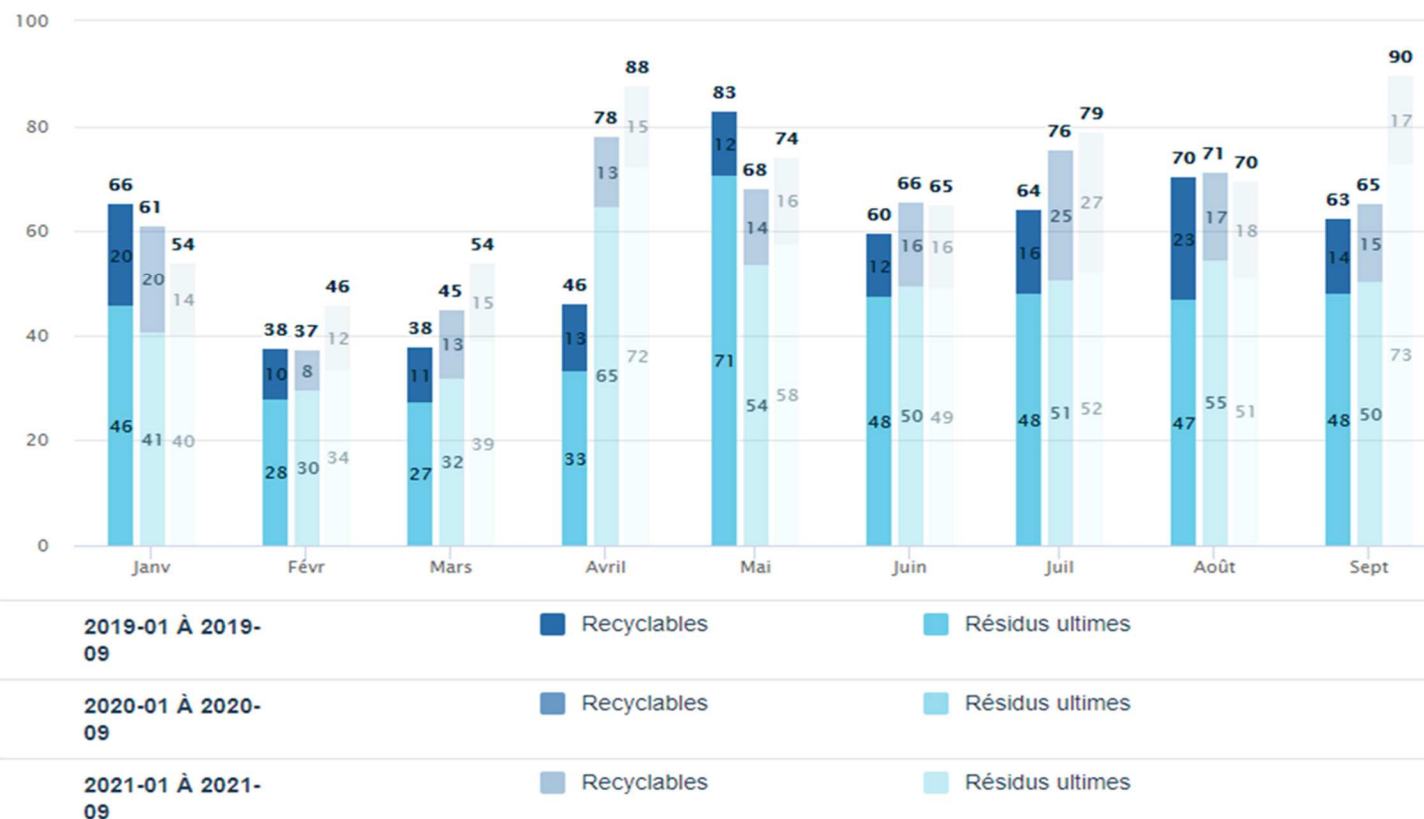
Si, pour une raison ou pour une autre, vous ne compostez pas cet hiver, Tante Agastache vous permet de composter vos matières organiques dans le composteur communautaire qui se situe entre le 300 et 310 rue Bellerose, dans le centre du village. Pour y accéder, il suffit de prendre le chemin entre les maisons, le composteur se situe juste derrière!

Il est important de **retirer les étiquettes sur les fruits et légumes**, et qu'aucun élastique ne soit présent!



Collecte municipale

Avec la pandémie, on reste plus souvent à la maison et on commande beaucoup plus. Et ça se voit sur les quantités de déchets qu'on jette :



L'hiver arrivant, il est important de penser à vos bacs et au déneigement.

Déneigez et déglacez vos bacs



Il est primordial de bien déneiger et déglacer vos bacs. Ces gestes si simples permettent aux éboueurs de vous offrir un service sécuritaire et professionnel. Cela ne concerne pas uniquement les couvercles. En effet, il est conseillé de laisser un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour de vos bacs afin de ne pas nuire à la collecte mécanisée.

Placez les Roues et les Poignées du côté de votre Maison (RPM).

Important : Tous bacs glacés ou enneigés ne seront pas ramassés.

Après la collecte, pensez à rapporter vos bacs près de votre maison. Les opérations de déneigement peuvent briser vos bacs. Si vous n'êtes pas chez vous pendant plusieurs jours et qu'une tempête de neige est annoncée, ne sortez pas votre bac.



Maison des jeunes Les mayais

Quoi de neuf à la Maison des Jeunes (MDJ) ?

Quel bel été nous avons eu à la MDJ! Nous avons eu beaucoup de plaisir avec notre projet de rénovation du salon (peinture, réorganisation de l'espace, ajout de lumières multicolores et d'une boule disco, installation de chaises suspendues, achat d'un karaoké, etc. Nous avons enfin notre *chilling spot* à l'image des jeunes qui le fréquentent!

Notre projet *Tou.te.s ensemble contre les préjugés!* nous a également occupé une partie de l'été : création de chandails et différentes activités de sensibilisation afin de contrer l'homophobie et la transphobie. Un concours d'affiches, tenu en août, a également fait trois gagnantes : Flavie, Mia et Marilys! Bravo !!! Bientôt, nous pourrions vous diffuser leurs créations !

Nouveau conseil d'administration

Suite à notre AGA du 30 juin dernier, voici la constitution de notre super conseil d'administration :

- Jérôme Lizotte, à la présidence
- Sylvie Lapointe, à la vice-présidence
- Yvan Rouillé, à la trésorerie
- Virginie Brisson, au secrétariat
- Makno Lizotte, membre jeune élu par ses pairs
- Marilys Loyer-Jodoin, membre jeune élue par ses pairs

Dû à la modification de nos règlements généraux le soir de l'AGA, un nouveau poste d'administrateur a été créé, mais était demeuré vacant. En septembre, les membres de notre conseil d'administration ont accueilli Gaëlle Veillette comme nouvelle administratrice au sein de la MDJ. Bienvenue dans notre super équipe, Gaëlle !!!

Nouveau conseil jeunes

Lors de l'assemblée Jeune de septembre, le nouveau Conseil jeune a été constitué. Merci à Marilys, Makno, Maeva, Noam et Delphine pour votre si belle implication ! Par et pour les jeunes !!! Une belle année nous attend avec des jeunes aussi dynamiques et créatifs.

Arrêt payant

Le 3 septembre dernier a eu lieu notre Arrêt Payant, en collaboration avec le Gît'Enfants. Nous tenons à remercier chaudement notre belle communauté ainsi que les gens de passage qui ont donné si généreusement à nos deux organismes. Nous avons fracassé notre record de dons ! ♥

Quels genres d'activités la MDJ t'offre ?

Tout plein! Des sports, des activités inter-MDJ, des activités de sensibilisation, des sorties, des jeux vidéo (Nintendo Switch), des ateliers de cuisine, de l'impro, de l'art, des nuits blanches à la MDJ. Ah oui, il nous arrive de juste *chiller* aussi !

Suis-nous sur notre page FB pour en savoir davantage !

La Maison des Jeunes Les Mayais

Tu as entre 11 ½ et 17 ans?

Tu as envie de proposer un projet ou une activité? La MDJ t'implique dans ses décisions et ses choix d'activités : *Par et pour les jeunes !*

Horaire durant l'année scolaire

Lundi au vendredi : de 16 à 21 h

Samedi : de 13 à 18 h

Journées pédagogiques / activités spéciales : surveille notre horaire hebdomadaire affiché sur notre page Facebook !



401 rue Saint-Michel, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Québec
J0K 2K0
450 886-5493

<https://www.facebook.com/mdj.lesmayais>

*Viens rencontrer notre
super équipe !*

*Pascale, Lydia, Matéo,
Bagou et Francis !*





QUAND PRENDRE UN PERMIS

LE PROPRIÉTAIRE A L'OBLIGATION DE PRENDRE UN PERMIS POUR TOUTE MODIFICATION DE L'IMMEUBLE OU UNE RÉPARATION DU BÂTIMENT. LES TRAVAUX RÉALISÉS À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT DE MOINS DE 1500 \$ DE MATÉRIAUX NE NÉCESSITENT PAS DE PERMIS.

Un permis est requis pour :

BÂTIMENT	LOTISSEMENT
PISCINE	AMÉNAGEMENT DANS LA BANDE RIVERAINE
BÂTIMENT ACCESSOIRE	INSTALLATION SEPTIQUE
COUPE À BOIS FORESTIER	CHANGEMENT D'USAGE
CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE	DÉMOLITION
RÉNOVATION	

PROCÉDURE D'UNE DEMANDE DE PERMIS

Plusieurs étapes doivent être complétées pour obtenir un permis ou un certificat. Le propriétaire doit remplir un formulaire qui se trouve à l'accueil de l'hôtel de ville ou sur le site de la municipalité.

Étapes à suivre

1. Remplir le formulaire de permis.
2. Fournir les documents nécessaires pour appuyer votre demande, tels que plans, devis ou autre.
3. Transmettre votre formulaire accompagné des documents nécessaires, soit par la poste, par courriel, par télécopieur ou en personne et payer le tarif requis pour l'obtention du permis.
4. Attendre le traitement et l'analyse de votre demande par le service de l'urbanisme.
5. Émission des permis.

Veuillez prendre note que l'inspecteur peut exiger, pour certains types de travaux, des informations spécifiques additionnelles. Le délai maximal pour l'émission d'un permis ou d'un certificat est de trente (30) jours suite au dépôt d'une demande complète, à l'exception des demandes concernant les dérogations mineures ou l'étude d'un PIIA.

PIIA : plans d'implantation et d'intégration architecturale



Inspecteur

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

L'abri d'auto temporaire ne peut être utilisé plus de six (6) mois par année, soit **du 15 octobre au 15 mai inclusivement.**



ARTICLE 2.1.1 INFRACTIONS, SANCTIONS ET RECOURS RELATIVEMENT AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

L'inspecteur désigné peut sanctionner quiconque contrevient aux dispositions d'un règlement d'urbanisme et peut demander de suspendre l'utilisation ou les travaux. Il doit également dresser un procès-verbal de contravention et le transmettre au conseil municipal.

Veuillez noter quiconque contrevient aux règlements d'urbanisme commet une infraction et est passible :

- d'une amende minimale de 200 \$ et d'une amende maximale de 1 000 \$ pour une première infraction si le contrevenant est une personne physique;
- d'une amende minimale de 300 \$ et d'une amende maximale de 2 000 \$ pour une première infraction si le contrevenant est une personne morale;
- d'une amende minimale de 400 \$ et d'une amende maximale de 2 000 \$ pour une récidive si le contrevenant est une personne physique;
- d'une amende minimale de 600 \$ et d'une amende maximale de 4 000 \$ pour une récidive si le contrevenant est une personne morale.

Dans tous les cas, les frais de poursuite sont en sus.

Si l'infraction est continue, cette continuité constitue jour par jour une infraction séparée.

L'autorité compétente peut utiliser les recours judiciaires qui s'imposent contre quiconque contrevient au présent règlement.

Le conseiller juridique de la municipalité peut, sur demande motivée à cet effet par l'autorité compétente, prendre les procédures pénales appropriées.



**Municipalité
amie des aînés**

SONDAGE MENÉ AUPRÈS DES 50 ANS ET PLUS

Saviez-vous qu'en 2020, 55 % des Émélinois et Émélinoises avaient plus de 50 ans? Parmi eux, 68 personnes ont pris le temps de répondre à notre sondage, soit un peu plus de 7 %.

	50 ans et +	
Émélinois	514	260
Émélinoises	420	198
Total	934	458
% de la population émélinoise	55 %	27 %

Voici quelques résultats du sondage

Respect et inclusion sociale

- En général, les répondants se sentent respectés et inclus socialement dans leur municipalité.
- Un peu plus de 10 % souffrent de l'absence de contact avec d'autres personnes.

Loisirs

- La majorité des répondants (57 %) aime mieux pratiquer leurs activités de loisir en groupe.
- Le manque d'information sur les activités de loisir disponibles pour les aînés serait, selon les répondants, une des principales barrières à la participation des aînés aux activités de loisir.
- Les horaires des activités pour aînés seraient la deuxième principale barrière de la participation des aînés aux activités de loisir.
- 53 % des aînés font ou aimeraient faire des sorties (spectacles, expositions, musées, cinéma) et 41 % des activités de plein air. En troisième position comme activité de loisir, le jardinage obtient 38 % de la faveur des répondants.

Suite en page suivante



Loisirs

Suite de la page précédente



Participation sociale

- Environ 50 % des répondants s'impliquent dans la communauté, 64 % d'entre eux aimeraient s'impliquer davantage.
- Environ 50 % des répondants ne s'impliquent pas dans la communauté, 41,38 % d'entre eux aimeraient s'impliquer dans la communauté.

Habitat et milieu de vie

- En majorité (88 %), les répondants demeurent dans une maison privée.
- De manière générale, l'habitation des répondants convient à leurs besoins actuels.
- 27 % n'ont pas encore réfléchi à la question de leurs futurs besoins en habitation.
- La majorité des répondants (56 %) désire rester dans leur domicile le plus longtemps possible en adaptant celui-ci à leurs besoins éventuels.
- L'accessibilité des services est, selon une grande majorité de répondants, un élément essentiel pour rester dans la municipalité le plus longtemps possible.

Espaces extérieurs et bâtiments

- Les répondants indiquent en majorité que les espaces et les bâtiments publics sont bien aménagés.
- Le chalet des loisirs, le terrain de baseball, le terrain de tennis et le jardin communautaire ne semblent pas bien aménagés pour les répondants.

Sécurité

- En grande majorité, les répondants se sentent en sécurité dans leur voisinage.
- 83 % des répondants qui se sentent en sécurité dans leur voisinage sauraient où s'adresser pour rapporter une situation d'abus ou de maltraitance.
- 67 % des répondants qui ont mentionné ne pas se sentir en sécurité dans leur voisinage ne sauraient pas où s'adresser pour rapporter une situation d'abus ou de maltraitance.



Suite de la page précédente

Transport et mobilité



- La grande majorité des répondants (85 %) utilisent leur véhicule personnel pour se déplacer.

Information et communication

- De manière générale, la communication avec les aînés semble être un enjeu.
- La majorité des répondants (84 %) trouvent l'information dont ils ont besoin sur internet puis dans l'Écho (56 %) et la page Facebook de la municipalité (40 %).

Santé et services sociaux

- Seulement la moitié des répondants mentionne avoir accès facilement à des professionnels de la santé.
- 38 % des répondants affirment ne pas connaître le service PAIR.
- 44 % des répondants ne savent pas où s'adresser pour avoir accès au service de soutien à domicile.
- 72 % des répondants affirment ne pas connaître les services de répit pour les proches aidants.

Pour consulter les résultats détaillés du sondage, contactez Josée Fafard à loisirs@steemelie.ca ou au 450-886-3823, poste 5.

MARCHÉ DE NOËL

25 exposants vous convient le 27 novembre prochain à venir magasiner au Marché de Noël de Sainte-Émélie-de-L'Énergie. Le marché est la destination par excellence pour se procurer les plus beaux cadeaux et les meilleurs produits gourmands dans une ambiance décontractée. Passez un bon moment en compagnie d'hommes et de femmes passionnés prêts à échanger avec vous sur leurs remarquables créations!



C'est avec fierté que la municipalité encourage l'économie locale et offre cette vitrine sans pareil aux créateurs et artisans d'ici!

Salle communautaire de l'église
350, rue Principale
10 h à 18 h
Entrée gratuite
Port du masque obligatoire



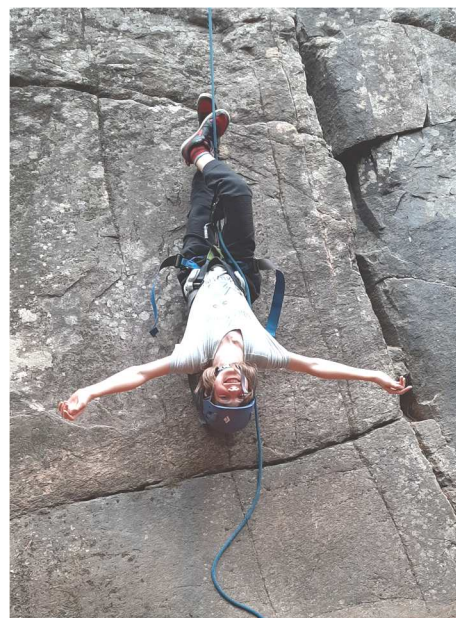
Loisirs

Un beau succès pour le festival Accrochez-vous!

Ce sont 72 participants grimpeurs de tous les niveaux, sous les yeux attentifs de près de 40 spectateurs, qui se sont amusés sur les parois et sur le mur intérieur.

Cette bonne humeur a été répandue dans l'atmosphère grâce à la participation de nombreux bénévoles qui ont partagé leur passion des hauteurs!

Forts de ce succès, la municipalité en collaboration avec le Club de montagne et d'escalade de Lanaudière remettront cela l'année prochaine. Un grand merci à la députée Caroline Proulx et au ministère de la Culture et des Communications pour leur soutien financier!





MUR D'ESCALADE INTÉRIEUR AU J.A.L. ENFIN OUVERT À TOUS!!!



La municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, en partenariat avec le Club de montagne et d'escalade de Lanaudière — CMEL, a construit un mur de bloc intérieur au :

Centre culturel et sportif Jean-Antoine Leprohon

140, rue Émélie-Bolduc

Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Québec

J0K 2K0

La structure offre des itinéraires pour tous les niveaux et constitue un lieu d'entraînement, de formation et de perfectionnement idéal! Le CMEL tient à remercier la Municipalité pour cette initiative et, par le fait même, de permettre aux passionnés d'en profiter!

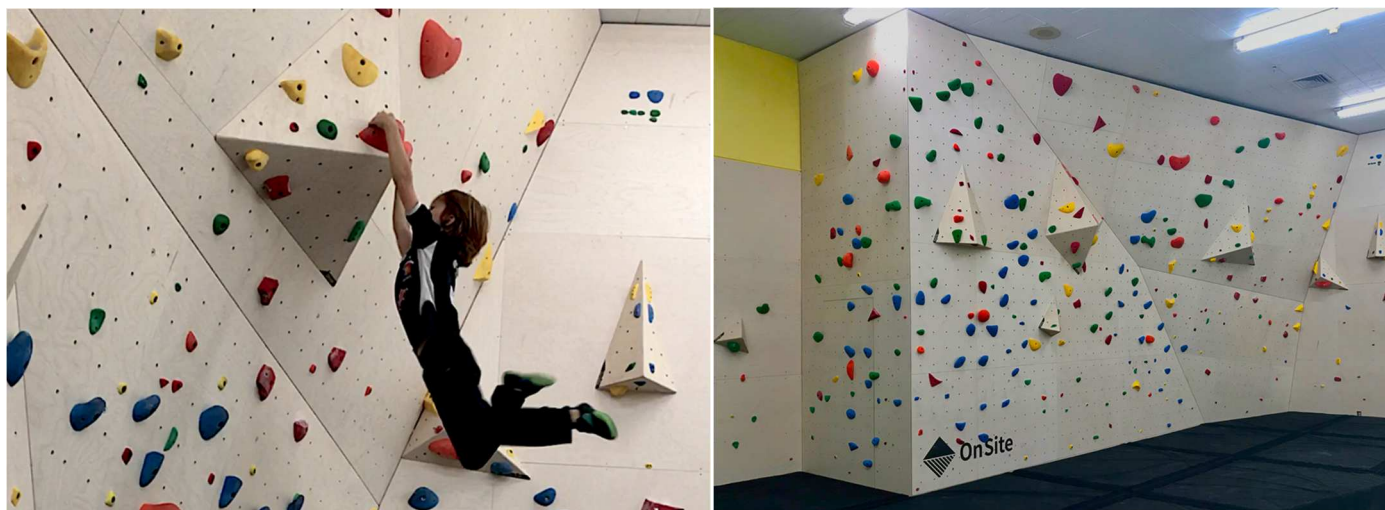
Horaire

Référez-vous au site internet du club pour consulter l'horaire de l'ouverture du gym. Nous ajouterons régulièrement des plages horaires selon la disponibilité des bénévoles, du vendredi au dimanche.

<https://www.escaladelanaudiere.com/mur-interieur-jal.html>

Une contribution volontaire est encouragée pour que l'on puisse vous faire profiter d'un mur de qualité le plus souvent possible!

ON A HÂTE DE VOUS Y VOIR!!!





Festivités du 150^e

DES NOUVELLES DU 150^E

Bonjour,

Comme vous le savez, les festivités du 150^e anniversaire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie ont été interrompues brusquement par l'arrivée de la pandémie. Le comité organisateur était fier de la programmation qui prenait son élan.

Nous avons cru pouvoir reporter les activités en 2021 et célébrer le 150^e + 1, mais les vagues de la pandémie se sont succédées avec leur lot d'incertitudes. Finalement, on semble voir la lumière au bout du tunnel et la vie reprendre son cours vers une plus grande normalité.

Au nom du comité organisateur, je suis donc heureux de vous annoncer qu'il y aura reprise des activités en 2022 avec une programmation allégée, mais que nous ne souhaitons pas moins festive. Le coup d'envoi devrait être donné avec *Les Retrouvailles* qui n'auront jamais aussi bien porté leur nom. La date reste encore à préciser.

Samedi le 2 mai, à 15 h, nous aurons droit à un concert du quatuor Tralala formé de membres de l'OSM. La Fête nationale devrait être soulignée en grand. Le tournoi de balle *On reprend le bâton* se tiendra au cours de l'été. Dimanche le 3 juillet, Manon Bédard et ses musiciens nous offriront un après-midi au rythme country.

Denis Violetti, Michel Dionne et leurs musiciens se produiront également au cours de l'été. Pour continuer avec les spectacles musicaux estivaux, Les Pykadors nous offriront un hommage à Jean-Claude Mirandette. La fête de l'Halloween devrait avoir lieu avec la participation de la chanteuse Élodie Miron. Finalement, on devrait conclure avec la messe de minuit, avec la chorale comme auparavant.

Parallèlement à ces activités, il y aura inauguration du circuit patrimonial restauré et dévoilement d'un monument en mémoire des enfants décédés en bas âge.

C'est un avant-goût de ce qui vous est réservé. D'autres activités pourraient s'ajouter et tout cela se tiendra en accord avec les mesures sanitaires en vigueur à ce moment. Nous aurons l'occasion d'apporter plus de précisions ultérieurement.

Même si le momentum est décalé pour célébrer le 150^e anniversaire de notre paroisse, il arrive à point, après cette période de réclusion, pour se rassembler de nouveau, retisser des liens et aller à la rencontre des nouveaux arrivants qui sont particulièrement nombreux ces deux dernières années.

Nous vous y convions tous et toutes !

Claude Ferland

Président du comité organisateur des festivités du 150^e



Bonjour tous et toutes,

Les deux prochaines réunions seront :

- Le 16 novembre pour parler des proches aidants (à partir de quand est-on proche aidant?) (à confirmer)
- Le 14 décembre pour parler de la protection des données personnelles et pour le dîner de Noël

Lise Bergeron
Trésorière

Un toit pour sauvegarder ses racines et mieux vivre

Article publié dans l'Action d'Autray et de Joliette, le mercredi 29 septembre 2021

Cette première chronique portera sur l'importance que nous accordons aux aînés dans notre environnement quotidien. Il est bien reconnu que les personnes âgées sont la mémoire de nos petites localités. Dans nos villages, elles ont pignon sur rue parfois depuis plusieurs générations, les racines bien ancrées dans le sol; des racines aussi solides que les pierres des fondations des maisons.

Pour les personnes âgées, vivre décemment et en toute quiétude, avoir un coin bien à elles, des habitudes et un petit train-train quotidien, c'est sécurisant. Ce n'est pas trop exiger de notre société. Pourtant, cela ne semble pas acquis, et nous rencontrons régulièrement de nos aînés qui doivent « casser maison ». Et pour cause, car alors qu'elles deviennent moins mobiles et que leur santé se détériore, l'accès à des services de proximité (médecins, épicerie, caisse/banque, quincaillerie et autres commerces) diminue comme peau de chagrin; l'inquiétude, le stress, l'insécurité deviennent trop souvent et très injustement leur lot quotidien.

Et c'est alors que nos villages se vident de ses « vieux/vieilles » contraints de déménager dans les plus grands centres. Les personnes âgées perdent leur voisinage, leurs amis. Elles doivent modifier leurs habitudes, reconquérir un espace de vie sociale, ré-approprier l'entourage, trouver de nouveaux points de repères : tout un chambardement! Pas surprenant que certaines en perdent leurs esprits!

À l'AQDR Brandon, nous considérons qu'avoir un toit — et les conditions de vie essentielles pour y vivre décemment et en sécurité — est un droit légitime. Avec des services de maintien à domicile adaptés à leurs besoins, nos administrations, tant au niveau municipal que gouvernemental, doivent tout mettre en œuvre pour permettre à nos personnes âgées de rester dans leur milieu naturel, un milieu où elles se sentent importantes et valorisées : des conditions qui favorisent une vie sociale intergénérationnelle. Nos villes et villages n'en seront que plus riches d'échange et d'entraide.

L'AQDR Brandon est un organisme communautaire autonome ayant comme mission la défense collective des droits des personnes retraitées et préretraitées du nord-est de Lanaudière (MRC de Joliette, D'Autray et de la Matawinie).

Coordonnées : 450 835-4705, poste 3499

Suivez notre page Facebook www.facebook.com/aqdrbrandon



Sûreté du Québec

MISE EN GARDE – FRAUDES ENVERS LES AINÉS

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. : petit-fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires?** Méfiez-vous. Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà à leur disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
 - Raccrochez. Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**
 - Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent?** On vous demande de surtout n'en parler à personne?
 - Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent. Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
 - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
 - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec** au **310-4141** ou ***4141** (cellulaire) ou avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centrefraude.ca.

CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC LA VENTE ITINÉRANTE

Gatineau, 26 septembre 2021 – Les policiers de la Sûreté du Québec rappellent quelques conseils de prévention à propos de la vente itinérante, communément appelée le porte-à-porte. Il s'agit en fait d'un ou de plusieurs individus qui se présentent chez vous alors que vous n'êtes pas préparé à sa visite et qui vous proposent une offre de services (ex. réparation, pose de matériel, vérification de systèmes de ventilation ou de l'entretoit, etc.).

Les commerçants itinérants emploient des tactiques de vente sous pression et s'avèrent très insistants, influençant les citoyens qui finissent parfois par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence.

Avant de conclure un contrat avec un commerçant itinérant

- Demandez à la personne de vous donner son nom et le nom de la compagnie qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo.
- Prenez le temps de vérifier les informations transmises.
 - Vérifiez si la personne se conforme à la réglementation en vigueur dans votre municipalité et si elle est détentrice d'un permis de l'Office de la protection du consommateur (OPC). Le permis de l'OPC est obligatoire pour tout vendeur qui vous sollicite, pour vendre ses produits ou ses services, ailleurs qu'à l'endroit où son commerce est établi.
- Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.
- Connaissez vos droits. Consultez le Bureau d'information aux consommateurs de votre province ou territoire – la plupart des provinces et des territoires offrent des lignes directrices dans le cadre de leur loi sur la protection du consommateur.
- Magasinez. Comparez le prix demandé auprès d'au moins deux autres fournisseurs pour vous assurer qu'il est concurrentiel.

La Sûreté du Québec invite donc le public à être vigilant par rapport à ce type de sollicitation et rappelle aux citoyens que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée, en tout temps, à votre service de police.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec** au **310-4141** ou ***4141** (cellulaire) ou communiquez avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centrefraude.ca.

Service de la diffusion et des relations avec les médias
Sûreté du Québec
Région de l'Outaouais – Laurentides
819 779-6228



Club Optimiste

Bonjour amis et amies Optimistes,

Nous tenons à remercier la troupe de théâtre *131 nord* qui a remis 5 \$ par billet vendu par un membre du conseil d'administration pour les représentations des 25 et 26 septembre ainsi que du 3 octobre 2021.

Nous aimerions aussi vous remercier pour votre contribution à notre collecte de cartouche d'encre. Cette année, le club a recueilli la somme de 3 475 \$ en plus des goupilles, des attaches à pains, des bouchons de bières; ça nous aide à ramasser de l'argent pour un chien Mira d'une valeur de 30 000 \$.

Finalement, nos délicieux gâteaux aux fruits sont de retour. Ils sont en vente au coût de 18 \$ auprès de nos directeurs et vous pouvez aussi en retrouver dans différents commerces.

Pour toute information : Francine, 450-886-5052

France Larivière

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardis : 18 h à 20 h

Jeudis : 14 h à 16 h

Samedis : 10 h à 12 h



Bonjour à tous et toutes,

Nos **heures d'ouverture** demeurent de deux heures pour chaque plage horaire : mardis de 18 h à 20 h; jeudis de 14 h à 16 h et samedis de 10 h à midi. Vous pouvez circuler dans la bibliothèque en maintenant les normes sanitaires en vigueur et vous pouvez retourner vos documents au comptoir.

À droite de la porte d'entrée, vous remarquerez un babillard qui affiche les **coups de cœur**, non seulement ceux des bénévoles mais aussi les vôtres. Certains lecteurs et lectrices aiment parfois être guidés dans leurs lectures par de telles recommandations. Nous vous encourageons à participer à cette nouvelle initiative.

Nous avons reçu du Réseau l'**ABS L'inconnue de la Seine** de Guillaume Musso dans le cadre d'approvisionnement des bibliothèques. S'il vous intéresse, demandez-nous de vous le réserver s'il est déjà emprunté par un autre usager.

L'automne avance à grands pas et nous devons déjà vous annoncer que **la bibliothèque sera fermée** pour le congé des fêtes, du vendredi 24 décembre au mardi 4 janvier.

Au plaisir,

France Conochie, coordinatrice



La Fabrique Matawinie : un élan pour les entreprises d'ici !

La MRC de Matawinie invite les entrepreneurs de la région
à prendre le virage numérique

Cet automne, les entrepreneurs de la Matawinie sont invités à négocier le virage numérique ! Depuis le 6 octobre, une série de formations simples et gratuites conçues spécialement pour les entreprises d'ici sont offertes sur la nouvelle plateforme fabriquematawinie.com.

L'initiative de la MRC de Matawinie comprend une série de capsules vidéo et de formations en direct couvrant une panoplie de sujets. Le programme s'étalant sur plusieurs mois s'adresse tout particulièrement aux entrepreneurs ayant envie de faire le saut vers le numérique mais qui n'ont pas déjà débuté le processus.

L'objectif de la MRC de Matawinie : soutenir le succès des entrepreneurs de la région, gratuitement!

Les gens d'affaires de la région peuvent s'inscrire aux formations dès maintenant sur fabriquematawinie.com ou par messagerie texte au 450 390-3990; il suffit d'envoyer le mot « Mata ».

LA PROGRAMMATION

Depuis le 6 octobre 2021

Les directs – 11 midis enrichissants au menu

Tous les mercredis à 12 h, on se branche pour assister à des formations et des discussions nourissantes ! Des formateurs et des conférenciers d'expérience se prêteront au jeu du direct. Cette formule permettra d'échanger avec les téléspectateurs qui seront invités à poser des questions sur le site Web ou via la messagerie texte.

Découvrez l'horaire et les thèmes d'**Experts en direct** et **On en jase !**

Les ambassadeurs – Des propriétaires qui ont fait le saut

Quatre entrepreneurs de la région de la Matawinie ont accepté d'agir comme figure de proue du programme. Dans le cadre de quatre courtes capsules vidéo, on découvre les ambassadeurs qui parlent de leur propre virage numérique inspirant. Chacun a pris des avenues différentes, mais leur message demeure similaire : oser le virage permet de gagner en productivité et améliore la qualité de vie des propriétaires d'entreprise et de leurs employés.

Rencontrez les ambassadeurs sur fabriquematawinie.com :

- **Frédéric Guilbault** (Guilbault Électrique, Rawdon)
- **Yvanne Maurel** (Yvanne Fleurs paysannes, St-Jean-de-Matha)
- **Micheline Sylvestre** (Emporium Safran, St-Damien)
- **Josée Toupin** (Terre des Bisons, Rawdon)





Les ami(e)s d'Émélie

Quelques messages

- Le comptoir sera ouvert samedi le 27 novembre, heures à préciser.
- N'oubliez pas que le garage ferme pour l'hiver, donc nous ne prenons plus de gros articles!
- Nous avons perdu notre ressource pour le déchetage des livres. Donc, nous ne prenons plus les encyclopédies, les livres abimés, les revues, les vieux livres... Si jamais quelqu'un connaît un débouché, nous aviser S.V.P.

Avis important concernant les paniers de Noël 2021

Cette année encore, nous aiderons les Émélinois et Émélinoises pour la période des fêtes. Il y aura la distribution habituelle de denrées alimentaires le 3^e mardi du mois grâce à Moisson Lanau-dièrre et à d'autres dons. Il y aura une autre journée pour une distribution de bons d'achats. Que vous soyez dans l'une ou l'autre situation, il vous faudra répondre à quelques questions, avec documents à l'appui.

Toute demande devra être faite **avant le 10 décembre, 11 h.** Contactez-nous le plus tôt possible au **450 886-9009**.

Si vous laissez un message sur le répondeur, dites votre nom et le numéro de téléphone où l'on peut vous rejoindre. Nous communiquerons avec vous pour avoir la preuve de votre admissibilité.

La distribution des paniers et des bons

La distribution des paniers et ou des bons sera faite au comptoir vestimentaire situé au presbytère les 20 ou 21 décembre 2021, sur rendez-vous. Nous vous contacterons pour préciser l'heure de votre rendez-vous la semaine qui précède la distribution. Merci de respecter l'horaire.

Fermeture et réouverture du comptoir

Le comptoir sera fermé à partir du 17 décembre 2021, 16 h. Ouverture le vendredi 14 janvier 2022, 13 h.

Nous profitons de l'occasion pour offrir à tous les usagers, clients et bénévoles du comptoir un bon temps des Fêtes!

En cas de besoin urgent, communiquez au 450-886-9009.

Hélène Ross, secrétaire



Une question ou un besoin d'information?

Trois moyens de nous joindre :

Centre de service Sainte-Émélie-de-l'Énergie

480, rue Desrosiers, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec) J0K 2K0

450 886-3843



@caisseNorddeLanaudiere

 **Desjardins**
Caisse du Nord de Lanaudière



Manawan | Saint-Michel-des-Saints | Saint-Zénon

Emplois disponibles tout près !

À Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon

Information disponible sur le site
www.haute-matawinie.com

Section Emplois disponibles
Liste mise à jour régulièrement

TOMMY GERMAIN
PRÉSIDENT

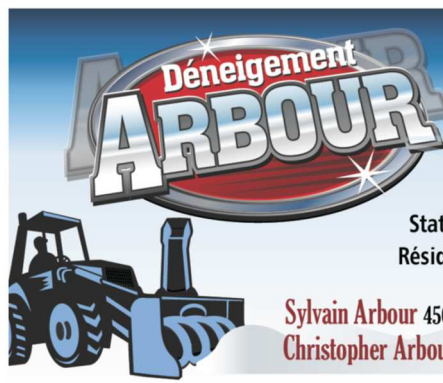
1 450-898-2834

1035 Route St-Joseph
Sainte-Émélie-de-l'Énergie
QC J0K 2K0

tommygermain@trgmecanique.com



CONCEPTION USINAGE SOUDURE ACIER/ALUMINIUM INSTALLATION
FABRICATION ARRÊT PLANIFIÉ DÉMÉNAGEMENT INDUSTRIEL UNITÉ MOBILE



Faites nous confiance
pour un travail
professionnel

Nous délimitons
l'espace à déneiger
Stationnement & Toiture
Résidentiel & Commercial

Sylvain Arbour 450 886-5350
Christopher Arbour 450 898-5424



- Rénovation générale
- Résidentiel
- Commercial
- Maison neuve
- Toiture de bardeau

Sylvain Arbour, propriétaire
20, ch du Domaine de l'Érable,
Sainte-Émélie-de-l'Énergie J0K 2K0

RBQ 5711-6501-01
Tél : 450 886-5350
Fax : 450 886-2403

Votre publicité ici?

Voir comment
à la page 2



Service de sécurité incendie

PRÉVENTION — SENTIERS DU LAC KAËL



Depuis le 14 juin 2021, les pompiers du service de sécurité incendie de Sainte-Émélie-de-l'Énergie ont été mandatés afin de patrouiller les sentiers du Lac Kaël pour effectuer de la prévention et sensibilisation auprès des usagers des sentiers, suite aux différents feux de forêt auxquels ont été appelés les pompiers.

Au moment d'écrire ces lignes, sur le territoire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, nous comptons 8 feux de forêt dont 4 dans le secteur du Lac Kaël. Du 14 juin 2021 au 31 juillet 2021, **307** personnes ont été rejointes en matière de prévention contre les incendies de forêt et sensibilisées aux principes du plein air respectueux.

Voici la liste de provenance des randonneurs rencontrés jusqu'à présent :

- Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Lanaudière
- Sainte-Mélanie, Lanaudière
- Sainte-Béatrix, Lanaudière
- Sainte-Ambroise, Lanaudière
- Saint-Zénon, Lanaudière
- Saint-Damien, Lanaudière
- Saint-Esprit, Lanaudière
- Saint-Gabriel-de-Brandon, Lanaudière
- Saint-Polycarpe, comté de Vaudreuil-Soulanges
- Saint-Gérard, haut Saint-François
- Saint-Charles-Borromée, MRC de Joliette (Lanaudière)
- Saint-Didace, comté D'Autray (Lanaudière)
- Saint-Paul-de-Joliette, MRC de Joliette (Lanaudière)
- Saint-Félix-de-Valois, Lanaudière
- Saint-Côme, Lanaudière
- Blainville, Basses-Laurentides
- Joliette, MRC de Joliette (Lanaudière)
- Lac des Deux-Montagnes, région métropolitaine de Montréal
- Laprairie, Montérégie
- Lachine, région métropolitaine de Montréal
- Laval, banlieue de Montréal
- Maniwaki, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (Outaouais)
- Mascouche, comté Les Moulins (Lanaudière)
- Montréal, agglomération de Montréal
- MRC D'Autray, Lanaudière
- Mirabel, Laurentides
- Ottawa, Ontario
- Québec, Québec
- Repentigny, comté de L'Assomption (Lanaudière)
- Rive-Sud de Montréal
- Sorel-Tracy, comté de Pierre-De Saurel (Montérégie)
- Sherbrooke (Estrie)
- Toronto (Ontario)
- Trois-Rivières (Mauricie)
- Terrebonne, MRC des Moulins (Lanaudière)
- Vaudreuil, MRC de Vaudreuil-Soulanges (Montérégie)

Service de sécurité incendie



Quelques photos prises lors des visites de prévention dans le secteur des sentiers du Lac Kaël



Extinction par les pompiers
d'un feu de camp laissé
sans surveillance



Site aménagé et laissé tel quel par les randonneurs

Bien que la saison estivale soit terminée, les pompiers du service de sécurité incendie de Sainte-Émélie-de-l'Énergie seront tout de même présents dans les sentiers afin de poursuivre leurs mandats de prévention et de sensibilisation en matière de sécurité incendie en forêt.

La saison d'automne est arrivée et plusieurs usagers utilisent ces sentiers afin d'observer les couleurs automnales qu'offre cette belle saison. Généralement, on observe le plus grand nombre de feux au printemps et à l'automne en raison des combustibles forestiers plus secs. À



ces moments de l'année, il suffit d'un brûlage qui tourne mal pour que les feuilles mortes au sol s'enflamment.

Au fur et à mesure que le feuillage s'installe au printemps, le danger d'incendie diminue dans le sud pour augmenter au nord de la province, jusqu'à ce que ce secteur verdisse à son tour. À l'automne, c'est le nord qui est le premier à prendre des couleurs et à perdre ses feuilles. S'ensuit le sud du Québec. Malheureusement, ces feuilles mortes entraînent une hausse du combustible forestier disponible. Cela explique l'augmentation du nombre de feux à ce moment de l'année.

Nous profitons donc de cette parution du journal pour vous souhaiter une excellente saison automnale et vous demander d'être prudents et respectueux en forêt.

NOUS RECRUTONS!

Le service de sécurité incendie de Sainte-Émélie-de-l'Énergie recrute des pompiers pour combler les effectifs en matière de sécurité incendie

EXIGENCES

Être disponible pour les urgences, pratiques mensuelles, formations et autres tâches

Être en bonne forme physique

Avoir 18 ans et demeurer sur le territoire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie



FAIRE PARVENIR VOTRE C.V. À :

incendie@steemelie.ca

Une fiche d'embauche est disponible au bureau de la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
460 rue de la Mairie, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec) J0K 2K0

Infirmière
EN MILIEU
RURAL

Vous êtes âgé de plus de 50 ans ?
Vous avez besoin de soins ou
de services de santé ?

Le service infirmière en milieu rural déménage

Ancien bâtiment de la mairie

241, rue Coutu (entrée sur la rue Arbour)
Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Ce service, pour les 50 ans et plus,
est sur rendez-vous seulement :

450 886-3861

www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca

